

j'❤️ ma commune

je vote

N° 316

OCTOBRE 2022

ÉDITION AGGLO

AUTORITÉS COMMUNALES

GRANDS PROJETS

VIE QUOTIDIENNE

CULTURE

LOISIRS

PORTRAITS

REPORTAGES

AGENDA

DELÉMONT.CH
INFORMATIONS OFFICIELLES



Elections communales 2022

Le 23 octobre, les citoyennes et citoyens sont appelés aux urnes pour renouveler les autorités communales. Participez, vous aussi, à choisir le futur de la Ville.

Retrouvez des infos sur comment voter et découvrez les candidats delémontains dans nos pages.

PAGES **18-23**

NOUVELLES DES PROJETS

« RÉGION-ÉNERGIE »

Les projets « Région-énergie » portés par l'Agglomération ont démarré cet été.

Le projet « mobilité » lance une première étape avec l'inventaire des points faibles et des éléments du réseau cyclable régional.

Les utilisatrices et utilisateurs sont appelés à contribuer (voir ci-dessous). Les résultats de cette action nourriront la future carte de valorisation des infrastructures de l'agglomération. La publication de cette carte, prévue mi-2023, sera accompagnée de mesures de sensibilisation auprès des jeunes et d'actions facilitant l'accès aux vélos électriques.

Le projet « bâtiments », quant à lui, s'étendra sur l'hiver 2022-2023. Son objectif est de livrer les potentiels d'amélioration des bâtiments publics à chacune des communes. Il pourra s'appuyer sur les certificats énergétiques (CECB) déjà réalisés et qui font état de l'étiquette énergie de l'immeuble et de ses installations techniques. Ces certificats sont consultables sur www.agglod.ch, onglet « Mesures ». Le projet exploitera également les relevés réguliers de consommation d'énergie qui sont réalisés par les collaborateurs communaux.

Pour rappel, ces actions sont soutenues par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), dans le cadre de son programme pour les Régions de l'énergie.



Projet **MOBILITÉ - BIKABLE** la plateforme pour la sécurité à vélo

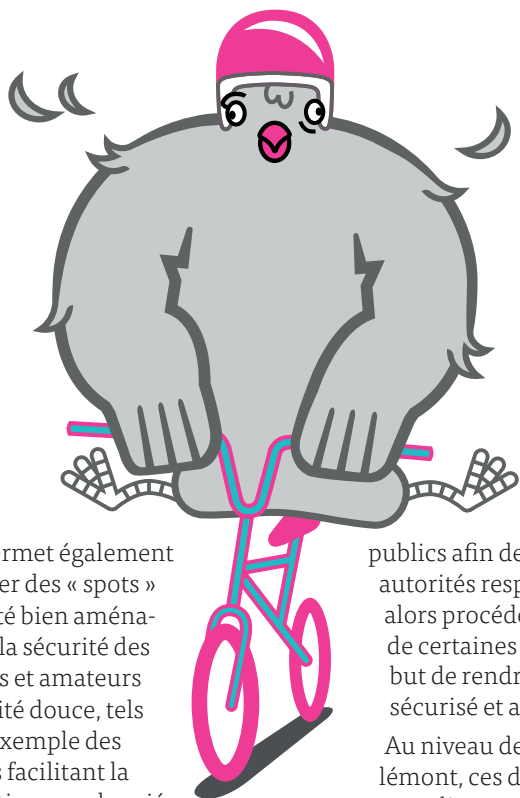


Cyclistes invités à donner leur avis !

Bikeable est un site qui permet aux cyclistes d'indiquer les endroits potentiellement dangereux rencontrés ou au contraire ceux qui sont très bien adaptés dans une région, une ville, un village ou un quartier.

Son objectif ? Rendre les communes d'avantage « bikeable », c'est-à-dire plus conviviales pour les cyclistes.

La plupart de ces endroits, nommés « spots », appellent à la vigilance si l'on circule à vélo. Une grille d'égout mal placée, un trottoir trop saillant, une route sans aménagement cyclable ou une mauvaise visibilité à cause d'obstacles sur le bord de la route sont quelques exemples de dangers que les cyclistes peuvent rencontrer.



Le site permet également de signaler des « spots » qui ont été bien aménagés pour la sécurité des amatrices et amateurs de mobilité douce, tels que par exemple des éléments facilitant la cohabitation avec les piétons, des bandes cyclables sur le bord des routes ou des passages sécurisés sous des routes cantonales très fréquentées. Cette mise en exergue des points forts facilite l'identification des bons exemples à reproduire sur le réseau. Bikeable.ch rassemble les différents lieux et commentaires liés. Il les rend

publics afin de les faire connaître des autorités responsables qui peuvent alors procéder aux améliorations de certaines infrastructures, dans le but de rendre le réseau toujours plus sécurisé et attractif.

Au niveau de l'agglomération de Delémont, ces données seront utilisées pour alimenter la création d'une carte interactive du réseau cyclable.

Ce nouvel outil sera dévoilé en 2023. L'agglod fait appel aux témoignages et inscriptions de points noirs et d'infrastructures favorites pour collecter un maximum des données.

Son utilisation est très simple : il suffit de prendre une photo et de la télécharger en y ajoutant un descriptif.

Les utilisatrices et utilisateurs peuvent ensuite donner leur avis sur les différents « spots », en y ajoutant par exemple des solutions.

Alors rendez-vous sur **bikeable.ch** ou sur l'application du même nom pour contribuer à la création du réseau de demain !

Ensemble, allons dans la même direction afin que chacun se sente en sécurité !



MESURES EN COURS

Un certain nombre de mesures sont actuellement en cours, soit au niveau de l'étude soit au niveau de la réalisation, dans le périmètre de l'aggllo en lien avec le réseau cyclable.

Voici les mesures traitées par les services communaux et cantonaux sur cette thématique :

- Itinéraire cyclable Porte d'entrée Nord-Est de Delémont ;
- Itinéraire cyclable Gare Sud – Ballastière, Delémont ;
- Vies Ste-Catherine, itinéraire vélos et piétons ;
- Itinéraire cyclable Courtételle – Châtillon ;
- Itinéraire cyclable entre routes de Delémont et Courroux ;
- Itinéraire cyclable Châtillon – Rossemaison ;
- Sécurisation des cycles à l'entrée de Courtételle (Ouest) ;
- Remplacement de la passerelle sur les voies ferrées à l'Ouest de Delémont ;
- Nouvelle liaison de mobilité douce à l'est de Delémont ;
- Liaison des pistes cyclables au Nord de Châtillon.

Le calendrier de poursuite de ces études et de ces travaux est dépendant des planifications financières 2023 en cours.

D'autres mesures sont également en cours au niveau de l'aggllo, l'avant-projet de la place Roland-Béguelin à Delémont est finalisé, le projet de zone de rencontre en Vieille Ville de Delémont est en cours d'approbation, un essai pour une zone de rencontre éphémère de l'avenue de la Gare à Delémont a été réalisé, les travaux dans la zone avenue de la Gare nord et route de Bâle ouest à Delémont sont presque terminés, l'avant-projet route de Moutier – quai de la Sorne à Delémont est finalisé, les travaux de la traversée de Courroux sont en cours. La traversée de Courrendlin quant à elle est à l'étude. Certains arrêts de bus ont subi des travaux afin de répondre aux normes LHand. Le rebroussement de bus à la Communance à Delémont (giratoire Robert-Caze) a été réalisé.

VOS GESTES SIMPLES

pour économiser

L'énergie, un mot qui revient au quotidien et qui devrait nous rappeler qu'elle est précieuse et qu'il faut l'économiser.

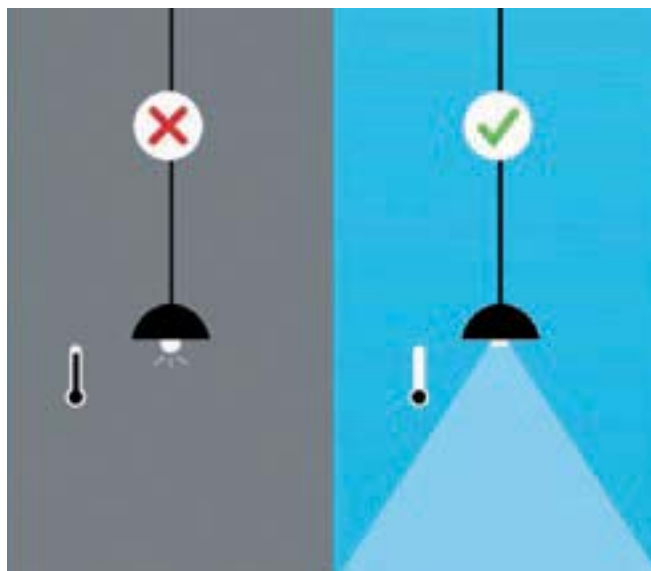
Vous trouvez ci-après quelques gestes simples à mettre en œuvre pour économiser l'énergie et préserver votre portemonnaie ainsi que la planète.

Éteindre les lumières

Une lumière allumée dans une pièce vide gaspille inutilement de l'énergie.

N'oubliez donc pas d'éteindre les lampes lorsque vous quittez une pièce.

En remplaçant les sources lumineuses par des LED, vous pouvez atteindre une baisse de consommation électrique de 80%.

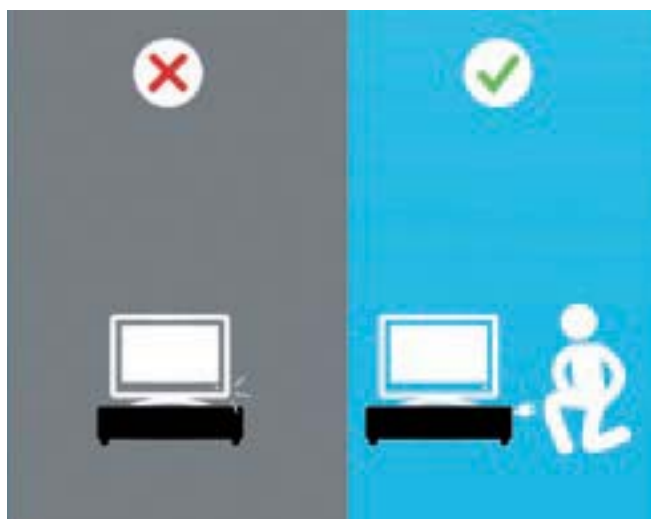


Débrancher les appareils inutiles

Arrêtez complètement les appareils tels que les bornes wifi, l'imprimante, l'ordinateur, la télévision, les chargeurs de téléphone mobile, etc, lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Une multiprise à interrupteur éteint plusieurs appareils en même temps.

Un interrupteur avec minuterie permet de programmer des arrêts de l'alimentation électrique pour ces appareils, par exemple de 23h à 6h.

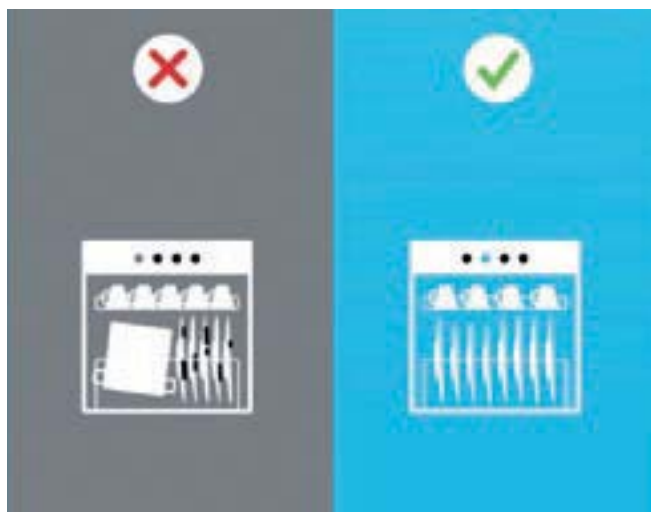


Économiser lors du lavage

Pour réduire la consommation d'énergie et d'eau, ne prélevez pas la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle, ou sinon à l'eau froide.

Remplir complètement ce dernier permet de moins consommer d'énergie et d'eau.

Choisissez le programme ECO car il contribue à réaliser des économies.



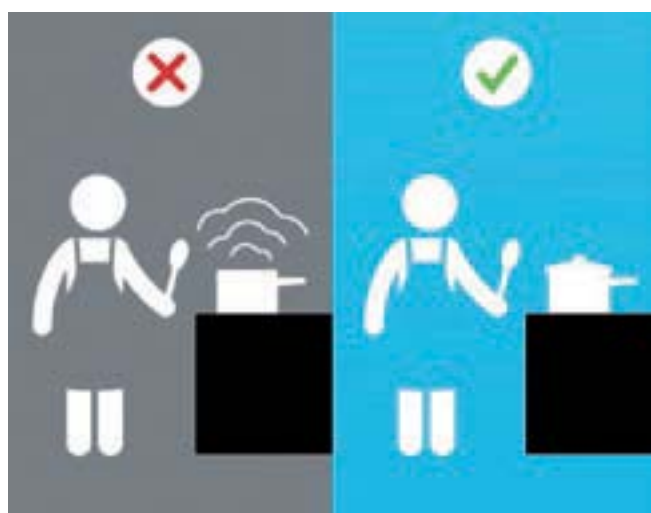
Préférer la bouilloire

pour chauffer de l'eau

Faire bouillir de l'eau dans une bouilloire plutôt que dans une casserole nécessite deux fois moins d'électricité et de temps.

Si vous chauffez l'eau dans une casserole, pensez à poser un couvercle.

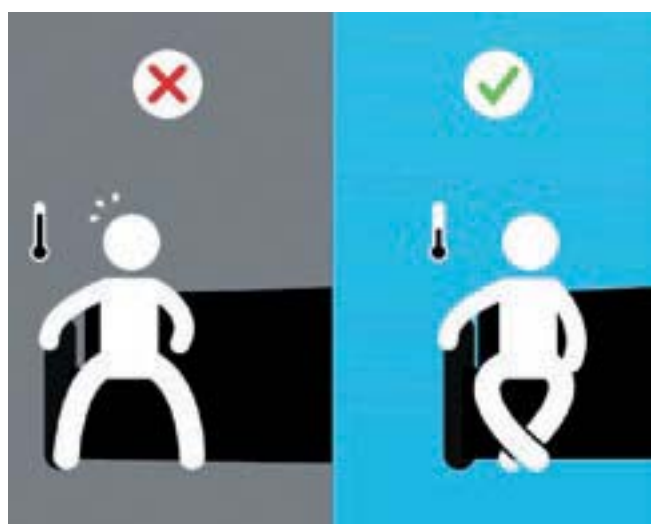
En effet, cuisiner avec un couvercle nécessite 30% d'énergie en moins et chauffera plus vite.



Adapter la température des pièces

Pour avoir une idée de la température de chaque pièce :

- séjour, chambres d'enfants et salles d'eau : environ 20 à 22°C
- chambres à coucher : environ 16 à 18°C
- couloirs et vestibules : environ 17°C
- cave : environ 6°C



Installer des réducteurs de débit

En mélangeant de l'air à l'eau dans le limiteur de débit, on obtient un jet doux et confortable, qui reste constant.

Les économiseurs d'eau permettent non seulement d'économiser de l'eau, mais également de l'énergie pour la préparation de l'eau chaude.

Une famille de 4 personnes peut économiser jusqu'à 45'000 litres d'eau et diminuer ses frais annuels de plus de 250 francs.



L'agglomération de Delémont organise une
Conférence « Société à 2000 Watts »
Comment économiser concrètement l'énergie ?

Le jeudi 10 novembre 2022 à 19h à Soyhières

Informations à suivre sur www.agglod.ch

